

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9497
4 novembre 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 NOVEMBRE 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS

Le Gouvernement des Etats-Unis regrette que le Gouvernement de l'Union soviétique ait pris, par sa lettre du 4 novembre, des mesures en vue de donner à la déclaration publiée le 25 octobre 1969 par l'agence TASS au sujet des événements du Liban, une plus large publicité en la faisant distribuer en tant que document officiel du Conseil de sécurité. Cette déclaration, comme d'autres déclarations récentes émanant de Moscou relativement au Moyen-Orient, contient contre les Etats-Unis des allégations qui sont inexactes. De l'avis de mon gouvernement, elles ne contribuent pas à la réalisation de l'objectif d'une paix juste et durable vers lequel devraient tendre les efforts de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Comme mon gouvernement l'a fait observer dans une déclaration publiée par le Département d'Etat à Washington (D.C.) le 31 octobre, ces déclarations soviétiques viennent à un moment où les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique poursuivent activement des entretiens confidentiels au sujet d'un règlement pacifique du différend arabo-israélien. L'URSS, à maintes reprises, a exprimé son désir de poursuivre ces entretiens avec nous ainsi qu'avec les autres grandes puissances. Mais, il est difficile de concilier les déclarations qui ont récemment été publiées et diffusées par le Gouvernement de l'Union soviétique avec son désir exprimé de voir intervenir un règlement pacifique.

Pour ce qui est de la politique des Etats-Unis touchant le Moyen-Orient, je voudrais répéter ce que mon gouvernement a dit dans sa déclaration du 31 octobre :

"Nous souhaitons voir la paix régner dans la région et nous ne voulons ni justifier, ni appuyer une politique expansionniste quelle qu'elle soit.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit aux déclarations que nous avons faites au sujet de la situation au Moyen-Orient et de nos efforts constants pour aboutir à une paix durable, conformément à la résolution adoptée par le Conseil de sécurité en novembre 1967. Nous continuons d'appuyer toutes les dispositions de cette résolution et nous demeurons partisans de la poursuite des entretiens entre les grandes puissances pour faciliter un règlement."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent des Etats-Unis
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Charles W. YOST

